



Jeudi 11 juillet 2013

Communiqué de presse

Remise d'un rapport sur les discriminations homophobes à l'École au ministre de l'éducation nationale

Michel Teychenné a remis aujourd'hui à Vincent Peillon, ministre de l'éducation nationale, un rapport consacré aux discriminations homophobes à l'école. Ce rapport dresse un état des lieux de la situation, souligne les graves conséquences de l'homophobie sur les jeunes victimes et fait le bilan des actions engagées par le ministère dans ce domaine. Il avance plusieurs pistes concrètes et des recommandations qui ont retenu toute l'attention du ministre.

En présence de représentants d'associations agréées par le ministère de l'éducation nationale, ainsi que du « Collectif éducation nationale contre les LGBT-phobies », Michel Teychenné a détaillé ses propositions concernant notamment la sensibilisation et la formation des personnels, l'éducation au respect de la diversité, l'association des élèves à la prévention des discriminations, le développement des partenariats et la nécessité d'être, pour l'éducation nationale, un employeur exemplaire.

A l'issue d'un échange approfondi, le ministre a défini les orientations qu'il souhaite voir mises en œuvre. Il a souligné le caractère inadmissible des insultes, du harcèlement, du dénigrement et parfois de la violence physique qui touchent les élèves comme les personnels LGBT. Vincent Peillon a indiqué que l'éducation nationale prendrait toute sa part au « programme d'actions contre les violences et discriminations commises en raison de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre » défini par le Gouvernement.

Le ministre souhaite donc que soient mises en œuvre, d'une part, une action déterminée contre les préjugés qui passe notamment par une sensibilisation et un travail pédagogique qui soient adaptés à l'âge des élèves et, d'autre part, une prévention efficace appuyée sur l'ensemble de la communauté éducative et qui intègre les violences et le harcèlement homophobes au même titre que les autres discriminations.

A l'école, a affirmé Vincent Peillon, « l'homophobie, qui contredit le droit à l'éducation de tous, le droit à la protection contre toutes les formes de violence, qui conduit souvent à une détresse psychologique qui mène jusqu'au suicide, ne doit plus être banalisée ».